

Recours au Règlement—M. Prud'homme

Il y a un débat en cours ici. Je ne me rappelle pas depuis que je siége à la Chambre qu'il s'y soit tenu un débat sans interprétation simultanée. Les délibérations se déroulent dans les deux langues officielles, mais nous ne fonctionnons pas dans les deux langues officielles.

Je cherche mon écouteur dans mon pupitre, et j'en cherche un dans le pupitre voisin. C'est la première fois depuis que je siége à la Chambre que les délibérations se déroulent sans que nous puissions les suivre dans les deux langues officielles. Je pense que nous établissons là un très, très dangereux précédent.

Je suis également très déçu de constater que le gouvernement a si peu de députés présents, lui qui contrôle le programme des travaux de la Chambre et à qui il appartient de veiller à ce qu'il y ait quorum à la Chambre avant que les députés aillent à l'autre endroit assister à la cérémonie de la sanction royale. Si nous, de ce côté-ci, quittions la Chambre, les ministériels ne réuniraient même pas le quorum pour la sanction royale.

Mme Mary Clancy (Halifax): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Au sujet du rappel au Règlement soulevé par mon collègue de Parkdale—High Park, j'ai été étonnée moi aussi de ne pas trouver d'écouteurs, mais je suis persuadée que ce doit être un oubli de la part de quiconque en a la responsabilité, car jamais bien sûr pareille omission ne se produirait de façon délibérée. Je tiens à dire également que je n'ai pas eu de problème pour ma part, car le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) s'exprime si clairement que le problème ne se posait pas.

M. Prud'homme: Monsieur le Président, j'ai parlé en anglais, comme je le fais souvent, et certains y trouvent à redire, mais j'ai choisi d'utiliser cette langue en premier. Je détesterais gâcher la belle ambiance estivale pour le personnel. Je constate que les interprètes sont bien là. Ce sont les écouteurs qui sont absents. J'apprécie que mon collègue de Toronto nous ait rappelé qu'il ne peut écouter mes paroles pleines de sagesse en français, je l'en remercie. J'espère que le personnel n'y voit pas là une erreur de leur part. Naturellement, le service d'interprétation nous est fourni. Je vois les interprètes derrière la vitre. Cependant, ce sont les écouteurs qui manquent sur nos bureaux.

Je ne voudrais pas que cette question soit confondue avec le point que j'ai soulevé précédemment. Je voudrais remercier mon collègue d'Ottawa—Vanier et c'est pourquoi je préfère que Votre Honneur se prononce sur ce point un autre jour ou l'envoie au comité approprié pour

que celui-ci l'étudie. Je pourrais faire un long discours à propos de ce qu'a dit le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier), mais je ne le ferai pas aujourd'hui, tant que Votre Honneur me donne l'assurance que cette question sera étudiée, car Votre Honneur sait que ce n'est pas la première fois que je la soulève.

[Français]

Cela dit, je souhaite à tous les Canadiens et les Canadiennes, dans l'autre langue officielle, mes meilleurs vœux pour la Fête du Canada, parce que je vois que le problème de l'interprétation est maintenant réglé. Je vous remercie.

• (1400)

[Traduction]

L'hon. David MacDonald (Rosedale): Monsieur le Président, je veux dire quelques mots au sujet de ce rappel au Règlement. Premièrement, je suis enchanté de voir autant de mes collègues de tous les partis, même à la veille de la Fête du Canada.

Le fait de nous réunir pour la sanction royale après l'ajournement pour l'été n'est rien de nouveau; c'est une tradition. En fait, le député de Saint-Denis (M. Prud'homme), qui est ici depuis plus longtemps que moi, et plusieurs autres députés, comme le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) et le député de Toronto, ont tous été membres d'un gouvernement qui, régulièrement, rappelait brièvement la Chambre après l'ajournement pour ce qui n'est vraiment qu'une formalité, c'est-à-dire aller rencontrer nos collègues du Sénat pour la sanction royale.

Je crois que ce serait une erreur que de lancer un important débat public sur cette question. Je sais que d'autres députés, tant du côté du gouvernement que du côté de l'opposition, sont actuellement en réunion. Je suis certain qu'ils seraient heureux de participer à l'achèvement des travaux du Parlement en assistant à la sanction royale.

À mon avis, la question soulevée par le député de Saint-Denis relève de la tradition. Nous ne faisons qu'observer l'une des plus anciennes traditions du Parlement que tous les députés connaissent bien. Même si le vice-président des comités n'a pas employé la formule exacte qu'il aurait dû employer lorsqu'il a ajourné la Chambre tôt mercredi matin, je crois que tous les députés savaient clairement ce qu'il voulait dire.

M. Prud'homme: Monsieur le Président, je proteste. Je ne veux pas de débat, mais je ne suis certainement pas d'accord avec ce que le député de Rosedale (M. MacDonald) vient de dire. Pour Marcel Prud'homme, député de